



Les Amis de l'Eglise de la Cité Médiévale
Association 1901 reconnue d'intérêt général
SIRET 538 815 267 00017

COMPTE RENDU no 11, ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 03.10.20

Cette AG a lieu à l'église de la Haute Ville de 16h00 à 17h00 pour accueillir le dernier concert de la saison à 18h00. Prévue initialement le 28 mars 2020, elle a été reportée à cause du Covid19.

L'Assemblée Générale ordinaire est ouverte à 16h00 par le Président Patrick Neyrat, le **quorum de 75** étant atteint avec **49 personnes présentes et 55 pouvoirs**. Le président salue la présence de Madame S. Rigaut conseillère départementale, et Monsieur Claude Haut ancien Sénateur.

L'Assemblée approuve à l'unanimité le compte rendu de l'AG du 15.3.2019.

Lecture du rapport moral et d'activités par le président (envoyé avec la convocation et en p.j.)
Le président mentionne le 10^{ème} anniversaire de la création de l'AECM intervenu en 2019. Cette 10^{ème} année a été marquée par l'exécution de très importants travaux sur l'église pour un montant de 500.000 € sur lesquelles l'AECM a financé 100.000 €. Ces travaux qui se sont révélés urgents en cours de chantier ont permis la pose des vitraux du Père Kim En Joong offerts par Léonard Gianadda.

Lecture du rapport financier et du bilan par le trésorier Paul Meierhans (en p.j. au 30.12.2019).
Revenus 237000€. Participation AECM aux travaux 210000€. Frais de fonctionnement 7400 € (surtout pour la communication) Le trésorier rappelle que tous les dons sont utilisés exclusivement pour la restauration de l'édifice, les frais de fonctionnement et de communication étant couverts par les cotisations et la subvention municipale.

Lecture du rapport du contrôleur aux comptes en l'absence de M. Brunet, Pascal Jolly lit le rapport qui recommande d'accepter les comptes en donnant quitus au trésorier.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité

Projets 2020 (partiellement réalisés)

- Loto du Patrimoine, mission Stéphane Bern : le projet de l'AECM pour la restauration de l'église est le seul projet choisi dans le Vaucluse. Mais tant que le rocher n'aura pas été consolidé, la DRAC ne financera pas de travaux. Si nous obtenions des fonds institutionnels pour le rocher, la mission Bern pourrait compléter le montant nécessaire. Une fois cet objectif atteint, la Fondation Gianadda serait prête à offrir encore 100000€ pour la suite de la restauration.
- Pour les animations de l'été 2020, M. Gianadda a donné 5000€ nous permettant d'engager un jeune pour garder l'église et accueillir les visiteurs. Il a fait éditer en 500 exemplaires et offert à l'AECM un catalogue des vitraux du Père Kim En Joong à l'église de la Haute ville. Ce catalogue sera remis aux institutionnels et aux grands donateurs et vendu aux visiteurs et aux adhérents. Lorsque tous les exemplaires auront été vendus, nous ferons éditer un livre d'art sur les vitraux à vendre aux visiteurs. (bénéfice prévu, 10 € par exemplaire)
- Les expositions et concerts dans l'église ont été moins nombreux que prévus (à cause du Covid19), mais ont connu un beau succès.
- La vente aux enchères prévue en juin a dû être reportée à 2021

Budget 2020

Actualisé au 31 août 2020 : 26.000€ de revenus, dont 19.000€ de dons laissent un excédent de 20.000€ sur les frais engagés. Le budget 2020 est accepté à l'unanimité

- Le président discute avec la mairie pour obtenir un salarié payé par la commune pour l'ouverture de l'église pendant l'été.
- Sophie Rigaut et Claude Haut nous assurent de leur soutien pour la suite de notre projet.

Élections au Conseil d'Administration

Les membres sortants se représentent et sont élus à l'unanimité.

Arlette de la Laurencie et Sylvia Meierhans quittent le Conseil d'Administration pour laisser la place à

Gérard Reynaud et Philippe Muro qui sont élus.

Le nouveau Conseil d'administration est donc composé de : BELLET Françoise, FORMENTIN Michel, GIRAULT Béatrice, JOLLY Marie-Christine et Pascal, KÜHNER Karl, LIONS Nicole, MANUCCI Daniel et Muriel, MEIERHANS Paul, MURO Philippe, NEYRAT Patrick et Sylvie, REYNAUD Gérard et TURREL Philippe.

Michel Brunet est réélu à l'unanimité comme contrôleur aux comptes.

En l'absence de commentaires et questions, l'Assemblée Générale 2020 est levée à 16h50 pour laisser la place aux musiciens.

Le président
Patrick NEYRAT

La secrétaire
Sylvia MEIERHANS

Le 6 octobre 2020